



HAL
open science

Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques

Stéphanie Fonvielle

► To cite this version:

Stéphanie Fonvielle. Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques. Tracés : Revue de Sciences Humaines, 2018, Faire revue Les sciences humaines et sociales au travail (1), 18, pp.149-164. 10.4000/traces.9211 . hal-03840505

HAL Id: hal-03840505

<https://hal.science/hal-03840505>

Submitted on 2 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Tracés. Revue de Sciences humaines

#18 | 2018
Faire revue

Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques

What journals do to their articles. Genetic and linguistic reflexions

Stéphanie Fonvielle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/traces/9211>

DOI : 10.4000/traces.9211

ISSN : 1963-1812

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 149-164

ISBN : 979-10-362-0146-2

ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



Référence électronique

Stéphanie Fonvielle, « Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #18 | 2018, mis en ligne le 20 mai 2019, consulté le 02 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/traces/9211> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.9211>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Ce que la revue fait à ses articles. Réflexions génétiques et linguistiques

STÉPHANIE FONVIELLE

Cet article se propose de croiser les outils de la linguistique et de la génétique des textes pour voir comment se manifeste la notion de lieu de pouvoir dans une revue de recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agit d'esquisser quelques pistes de réflexions sur ce que la forme revue fait aux sciences humaines. Ou plus précisément, sur ce que la revue fait à « ses » articles durant leur phase de réécriture, dans l'étape intermédiaire qui va de la version soumise à relecture à la version finale scellée d'un bon à tirer. Dans cet espace de révision coexistent deux instances susceptibles de façonner le texte, l'une auctoriale, l'autre éditoriale représentée par les membres du comité de rédaction et l'équipe éditoriale¹. Les rectifications apportées au texte durant cet entre-deux éditorial révèlent en filigrane la présence d'un discours optimal :

Un texte de loi, un texte publicitaire exigent des semaines de travail, des suppressions, des ajouts, des restructurations, des réécritures. Cette démarche *se veut* qualitative [...]. Si nous retrouvons la trace de cette démarche qualitative dans un texte où figure l'ensemble des modifications apportées, nous retrouvons la progression d'un discours quelconque vers un discours optimal. (Rey-Debove, 2003, p. 105)

Seul ce discours jugé optimal mérite d'être figé ne varietur sur papier ou en ligne. Les instances auctoriale et éditoriale rectifient donc le texte en vue de le rendre conforme à un modèle publiable, étalon caractérisé par des normes plus ou moins explicites, conscientisées ou partagées. Dans le corpus à l'étude, les réécritures de mots ou de segments plus larges, certaines éclairées de commentaires métalinguistiques, peuvent ainsi être interprétées

1 Qui ont le statut de réviseurs et de réviseuses. Pour une approche pluridisciplinaire de l'activité de révision de textes et de ses mécanismes, voir Pétillon et Ganier (2006).

comme le fait d'une ou de plusieurs normes. Notre attention portera plus particulièrement sur les normes graphiques d'une part, rhétorico-textuelles de l'autre. Mais avant, un détour du côté de nos outils d'analyse s'impose, outils qui donnent à voir le texte dans sa genèse et reconnaissent, derrière chaque type de rectification, un geste d'écriture particulier.

Interpréter des instantanés d'écriture

La génétique des textes considère l'écriture comme un processus qui s'inscrit dans la durée, elle s'est « donné pour objet cette dimension temporelle du *devenir texte*, en posant pour hypothèse que l'œuvre, dans sa perfection finale, reste l'effet de ses métamorphoses et contient la mémoire de sa propre genèse » (Biasi, 2011, p. 11). Certes il n'est pas vraiment question d'œuvre dans notre étude, et notre dossier génétique² est fort mince au regard d'autres dossiers, notamment littéraires. Mais le caractère évolutif de l'écriture demeure, et les traces de réécritures dans un article scientifique sont autrement significantes.

De la scriptura 2.0

Notre corpus comprend quatre versions intermédiaires³ de l'éditorial introduisant le hors-série n° 17 de la revue *Tracés*⁴, et intitulé « Traduire

- 2 Les chercheurs en génétique rassemblent toutes les pièces qui peuvent éclairer la formation d'une œuvre, comme les brouillons, les manuscrits, les tapuscrits, dactylographies ou épreuves corrigées, mais aussi les documents de travail des écrivains, comme les notes, schémas, carnets, etc.
- 3 Notre attention s'est portée sur des états intermédiaires de l'article, enregistrés au sein de l'historique des versions de Google Docs. Cet historique comprend six versions, deux pas ou peu modifiées qui sont le fait de l'autrice, et les quatre que nous avons retenues pour analyser les modifications apportées par les réviseurs et réviseuses. Certain-e-s, dont l'autrice, interviennent tout au long des versions pour accepter par exemple les modifications proposées ; d'autres interviennent à une étape de révision du texte, au sein d'une version. Nous avons étudié la dernière version enregistrée sur la plateforme, datée du 6 octobre 2017 (désormais version 4), puis trois états successivement antérieurs du texte, datant du 5 octobre, comportant des modifications apportées entre 18 h 13 et 20 h 03 (désormais version 3), entre 12 h 37 et 12 h 54 (désormais version 2) et entre 9 h 37 et 10 h 57 (désormais version 1). À l'occasion, nous nous référerons aussi à la version finale de l'article, en ligne.
- 4 L'éditorial (Rabier, 2017, p. 11-25) a un statut particulier dans la revue *Tracés* : il fait l'objet d'une révision éditoriale collective, une sorte de réécriture à plusieurs mains. L'éditorial a d'abord été commenté par les éditeurs du numéro, puis repris par une partie du comité de rédaction (phase que nous étudions ici), l'autrice acceptant ou rejetant les suggestions proposées. La version validée par l'autrice est enfin revue par l'éditrice, avant sa publication en ligne.

et introduire les sciences sociales d'Asie orientale»⁵. Ces versions ont été hébergées, consultées et modifiées sur la plateforme collaborative Google Docs, dont l'historique permet de reconstituer les différents états d'un même document. Outre l'historique des versions, Google Docs conserve aussi la trace des modifications apportées au texte, et de leurs auteurs et autrices : les rectifications autographes, de la main de l'autrice, peuvent être distinguées des réécritures allographes, apportées par les réviseurs et réviseuses⁶. Les propositions de réécritures sont distribuées différemment dans l'espace du document : les rectifications situées dans le corps du texte affectent directement le matériau textuel ; en marge du texte, des discours métalinguistiques prennent la forme de commentaires. L'application rend vi-sibles les modifications apportées au texte. Le texte est ainsi susceptible d'évoluer au gré des insertions, suppressions, déplacements de mots ou de groupes de mots, et des mises en forme typographiques. Ces opérations de révision identifiées par l'application correspondent en grande partie aux opérations scripturaires répertoriées par les chercheurs en génétique textuelle⁷ pour retracer la variance historique d'un texte. L'opération de suppression⁸ consiste à « éliminer définitivement un segment écrit » (Biasi, 2011, p. 124), celle de déplacement⁹ « se limite souvent à des figures d'arrangement ou de permutation ponctuelle de mots ou de syntagmes » (p. 126). L'insertion au sein du Google Docs correspond au mécanisme scripturaire d'ajout ou d'addition¹⁰, elle vise à étoffer le texte en y ajoutant des segments de longueur variable (lettre, syllabe, mot, parfois paragraphe). Un texte peut aussi être modifié par substitution¹¹, en commutant deux éléments de longueur identique ou non. Une brève analyse statistique de ces opérations scripturaires permet d'établir une sorte de profil génétique du texte.

- 5 Nous remercions vivement l'autrice de l'article, ainsi que les directeurs et membres du comité de rédaction de *Tracés* qui, à l'occasion de ce numéro, nous ont laissé entrer dans les coulisses de leurs relectures. Nous précisons que le titre de l'article est celui adopté dans la version publiée de l'article, et diffère du titre précédemment envisagé dans nos quatre versions intermédiaires.
- 6 Six réviseurs et réviseuses interviennent dans les versions analysées, en plus de l'autrice Christelle Rabier : Camille Paloque-Bergès, Juliette Galonnier, Anthony Pecqueux, Anaïs Albert, Stefan Le Courant, Pierre Charbonnier.
- 7 Que nous adoptons par la suite. Pour un aperçu des opérations ou mécanismes scripturaires, voir Biasi (2011, p. 121 *sqq.*).
- 8 Une suppression est matérialisée par une rature, qui dans notre corpus n'est pas occultante. Nous la symbolisons par un trait horizontal.
- 9 Nous symbolisons le déplacement au moyen de < > (destination) et d'une rature (place d'origine), et par l'abréviation *dt.*
- 10 Nous encadrons les éléments ajoutés par les symboles < >.
- 11 Cette opération cumule donc les opérations de suppression et d'addition. Nous la représenterons en utilisant les signes associés à ces deux opérations, biffure pour l'élément supprimé, et < > pour l'élément substitué.

Métamorphoses du texte

Durant sa phase de révision, l'article a connu 121 modifications, qui se répartissent de la façon suivante :

Répartition des opérations scripturaires

Opérations	Nombre	%
Substitutions	57	47,10
Ajouts	38	31,4
Suppressions	24	19,83
Déplacements	2	1,65
Total	121	100

Sur l'ensemble des modifications effectuées, les réécritures par substitution dominent, elles représentent près de la moitié des opérations effectuées, puis viennent, dans une moindre mesure, les ajouts à hauteur de près d'un tiers des reprises. Le nombre de rectifications varie d'une version à l'autre¹² :

Répartition des opérations scripturaires selon les versions du texte

	Version 1		Version 2		Version 3		Version 4	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Substitution	5	8,8	15	26,3	36	63,15	1	1,75
Ajout	4	10,5	4	10,5	30	78,9	0	0
Suppression	3	12,5	3	12,5	18	75	0	0
Déplacement	0	0	0	0	2	100	0	0
Total	12	9,91	22	18,18	86	71,07	1	0,82

La forme du texte évolue inégalement dans le temps, selon un rythme croissant jusqu'à la troisième version qui compte le plus grand nombre de

12 Les versions récupérées en tant que telles dans l'historique Google Docs (voir supra) correspondent à un état intermédiaire du texte, une fois modifié par un réviseur ou une réviseuse. Ainsi, dans la version 1 interviennent sur le texte Anaïs Albert et dans une moindre mesure Camille Paloque-Bergès, cette dernière modifiant surtout la version 2. La version 3 comporte quant à elle les rectifications de Juliette Galonnier, et à quelques endroits, celles d'Anthony Pecqueux. D'autres interviennent uniquement dans des commentaires, sans apporter de modifications au texte.

reprises (71,07 %). La dernière version étudiée¹³ comporte quant à elle très peu de modifications (0,82 %).

Cette radiographie rapide des types de reprises effectuées par les instances auctoriale et éditoriale dans le corps de l'article donne un aperçu des gestes d'écriture privilégiés, le texte étant surtout façonné par substitution et ajout. Les éléments ajoutés dans le texte occupent un périmètre restreint. Sont ainsi ajoutés des lettres manquantes (spéc<i>aliste) ou des mots (qui exerce <déjà> sa domination), plus rarement des groupes nominaux ou des propositions syntaxiques (une réflexion <sensible> et originale<, qui met en regard les situations coréenne et française>). Pas de phrases ni de paragraphes ajoutés dans les quatre versions à l'étude. Les substitutions concernent le plus souvent des éléments de longueur identique : deux lettres (<É>Émilie, r<é>etropective), deux mots (<le> sœn cadre universitaire, invitait <aussi> ainsi) ou deux groupes de mots (<faute de temps> trop coûteux en temps de travail). L'opération de déplacement est quant à elle quasi absente du corpus, tout au plus pouvons-nous signaler deux occurrences. Dans la première, l'adjectif épithète *japonais* est antéposé pour compléter le nom *droit* (spécialiste d<u>e droit <japonais>_{dt} de la famille japonais_{dt}). L'autre déplacement est motivé par l'ajout dans la phrase initiale des termes *autre* et *lui-même* (il crée un néologisme [...], <autre néologisme_{dt} lui-même> néologisme forgé à la fin du XIX^e siècle).

Dans une perspective plus qualitative, ces opérations scripturaires peuvent être interprétées comme des gestes d'écriture qui s'inscrivent dans une démarche particulière de réécriture.

Démarches corrective et méliorative

Les types d'opérations se répartissent inégalement selon les composantes de la langue affectées : sont ajoutés des éléments qui relèvent plutôt des composantes graphiques (orthographe, typographie) et grammaticale de la langue, la composante lexicale de la langue se prêtant plus aisément à des substitutions. Cette répartition renvoie à deux façons de rendre le discours optimal.

Les rectifications par ajout relèvent dans l'article d'une démarche corrective : elles visent à rendre la langue conforme à un étalon de référence rigide, la convention orthographique ou l'agencement syntaxique. Les ajouts rectifient une anomalie orthographique ou une aberration syntaxique. Dans le premier cas, ils rétablissent par exemple une double consonne absente

13 Cette version diffère encore de celle qui a été publiée.

(rape<l>lerons-nous), ou les chaînes d'accord (accessible<s>; les auteurs et autrices nous offre<nt>). Dans le second, des chevilles syntaxiques sont insérées dans les syntagmes incomplets, comme les déterminants (à <l'> « extrême-Orient »; Kon fait <un> retour sur) ou les prépositions (Insertion <d'> un cahier <d'> images).

Les opérations de substitutions déclinent plutôt quant à elles le paradigme d'une unité lexicale, souvent au sein d'une même catégorie syntaxique. Ces substitutions révèlent une volonté de réviser l'expression, et s'inscrivent dans une démarche méliorative au sens historique du terme (rendre meilleur), voire stylistique. Les relecteurs intervertissent ainsi des noms (<compatriotes> ~~e~~ontemporains), des verbes (<rend compte> ~~té~~moigne) ou des déterminants (<sa> ~~une~~ méthodologie) au sein de structures qui ne contreviennent à aucune loi graphique ou syntaxique. Plus rarement, la substitution peut décliner un paradigme verbal (constitu<e>ait, limit<e>ait) ou jouer avec l'équivalence de classes grammaticales¹⁴ (<il> ~~Yu~~, <d'aujourd'hui> ~~e~~ontemporaine).

Le nombre des rectifications apportées à l'article confirme l'existence d'un discours optimal à atteindre soit en corrigeant la langue, soit en soignant son expression. Pour tenter de définir un peu plus ce discours optimal, il convient d'analyser les rectifications qui sont motivées par un choix, et non une simple contrainte normative.

Zone de turbulences graphiques

Associée à la correction de la langue, la norme peut être assimilée à une règle ou à une loi perçue comme obligatoire. La forme anormale doit être rectifiée, sous peine d'être qualifiée d'erreur ou d'aberration. C'est particulièrement vrai pour l'orthographe, et nous l'avons vu (infra), les rectifications qui portent sur les graphies fautives (comme r<é>trospective) relèvent d'une logique correctrice. Il existe néanmoins des espaces où coexistent plusieurs possibles graphiques¹⁵, et l'adoption d'une forme plutôt qu'une autre

14 Un nom propre, un groupe nominal, un pronom peuvent occuper la même place dans une phrase. Un adjectif épithète et un groupe prépositionnel peuvent commuter pour élargir un nom.

15 Depuis 1990 (« Les rectifications de l'orthographe », *Journal officiel de la République française*, Documents administratifs, n° 100, 6 décembre 1990), deux orthographe cohabitent dans le monde francophone : l'orthographe traditionnelle (*boîte, paraît, rond-point*, etc.) et l'orthographe rectifiée (*boite, paraît, rondpoint*, etc.). Certaines revues scientifiques militent pour l'adoption d'une orthographe rectifiée. Dans *Tracés*, l'orthographe traditionnelle domine, par défaut sans doute. Aucune mention n'est faite de la préférence orthographique dans les conven-

n'est dans ces cas pas contrainte par le système de la langue. Les rectifications qui portent sur ces variations libres expriment le choix d'une norme de référence plutôt qu'une autre.

Variation en genre

À la suite des études pluridisciplinaires consacrées à la question du genre, la langue a été envisagée comme le vecteur de stéréotypes de sexe. Certaines lois graphiques ou grammaticales favoriseraient l'invisibilisation des femmes. Sont ainsi considérées comme des pratiques de neutralisation de genre l'usage de la forme masculine dite *neutre* ou *indifférenciée* pour référer aux individus des deux sexes¹⁶ ou l'application de la désormais célèbre règle d'accord « le masculin l'emporte sur le féminin ». De nouvelles conventions orthographiques voire typographiques émergent, dont le but est de rendre vi-sibles dans la langue les deux sexes à travers des formes marquées morphologiquement et distinctes. L'écriture devient *inclusive*, le langage souvent *épïcène* ou *dégenré*. Plusieurs options coexistent, et opposent à l'usage traditionnel des variantes marquées. Une écriture inclusive rétablit par exemple conjointement les marques du féminin et du masculin au moyen d'un point médian ou privilégie les doublets en lieu et place du masculin indifférencié. Ces nouvelles pratiques élargissent le champ des possibles graphiques : dès lors qu'il est fait référence au genre naturel¹⁷, se pose la question du choix de la forme. Et c'est à ce niveau que les différentes versions de l'article étudié révèlent l'adoption d'une norme de référence. Premier constat : les conventions graphiques adoptées empruntent à la fois à l'écriture inclusive et à l'écriture traditionnelle. Au sein de la version 4, des graphies à visée inclusive avec tiret ou point médian (enseignant-tes, chercheur-se-s, étudiant-e-s, auteur-e-s, issu-e-s) et doublets (Ceux et celles, une autrice ou un auteur étranger, du traducteur ou de la traductrice, des chercheurs et des chercheuses) côtoient l'usage traditionnel du genre masculin indifférencié (lecteurs francophones, les éditeurs de Sciences sociales, les acteurs, lecteurs universitaires). Quelques reprises confirment cette

tions de la revue [URL : <https://journals.openedition.org/traces/103>], et aucune rectification ne peut être interprétée comme le choix d'une orthographe plutôt qu'une autre. Cette zone de variation libre n'est donc pas signifiante ici.

- 16 « Ne pas pouvoir nommer le féminin, ou le faire disparaître dans un genre prétendument indifférencié, c'est organiser l'invisibilité donc l'absence des femmes dans la sphère publique » (Rossignol, 2015, p. 9).
- 17 Le genre naturel renvoie au sexe du référent animé, en distinction du genre grammatical (masculin, féminin). Les deux peuvent ne pas coïncider (une sentinelle). Quand genre grammatical et genre naturel coïncident (une femme, un homme), le genre grammatical est dit *motivé*.

attention portée à l'écriture dégenrée. Certaines graphies évoluent ainsi d'une version à l'autre : le recours au terme général, féminin, pour désigner les entités relevant des deux sexes disparaît au profit du doublet (<du traducteur ou de la traductrice> ~~La personne traductrice~~), la graphie inclusive est modifiée ou remplacée dans la version finale par un doublet (une trentaine d'enseignant-tes et de chercheur-se-s → une trentaine d'enseignant-e-s, de chercheurs et chercheuses [version finale] ; des auteur-e-s étrangers → des autrices et des auteurs étrangers [version finale]). Ces changements, et la graphie adoptée dans la version finale, peuvent être interprétés comme le résultat de l'application d'une norme éditoriale revendiquée dans les « Notes aux auteurs » [sic] de la revue *Tracés*. Il y est précisé que la revue est « ouverte à la publication de textes qui adoptent une écriture féminisée (ou “non sexiste”), en laissant ce choix à l'appréciation des auteurs ». Et les éditeurs et éditrices d'expliquer dans leur guide pour la féminisation des textes scientifiques¹⁸ que cette féminisation relève à la fois « d'un choix scientifique des auteur-e-s », et « d'un choix éditorial [...] que de mettre ainsi en avant des textes proposant, par leur grammaire féminisée, une réflexion sur l'écriture de la recherche. » *Tracés* renvoie aux conventions du guide romand d'aide à la rédaction administrative (rédigé en 2013)¹⁹, dont les formes préconisées diffèrent en partie de celles recommandées par le plus récent *Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2015). Les variations de genre de l'article reflètent donc un choix éditorial. Elles relèvent pourtant parfois de deux positionnements divergents (inclusif, traditionnel), signe d'une standardisation non aboutie dans le domaine. La question du genre intervient aussi dans l'article de référence au niveau de la variation lexicale.

« *Femme, j'écris ton nom...* » (Becquer et al., 1999)

Depuis 1986²⁰, des circulaires promeuvent la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Sous l'égide de spécialistes de la langue, des commissions sont chargées de former à partir de radicaux masculins, les termes équivalents féminins inexistants ou disparus. Le guide d'aide à la

18 Voir sur le site Internet de *Tracés* [URL : <https://journals.openedition.org/traces/5771?file=1>].

19 Il s'agissait du guide le plus récent en novembre 2013, période d'adoption, dans la revue, de l'écriture féminisée.

20 « Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre », *Journal officiel de la République française*, 16 mars 1986, p. 4267. « Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre », *Journal officiel de la République française*, 8 mars 1998, p. 3565.

féminisation *Femme, j'écris ton nom...* (Becquer *et al.*, 1999) détaille notamment les procédés morphologiques appliqués pour féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions²¹. À côté des formes féminines entrées dans l'usage (*acheteuse, actrice, agrégée, ambulancière, boulangère, chirurgienne*, etc.) figurent d'autres féminisations qui ne vont pas de soi : comment féminiser *clerc, médecin* ou *censeur* par exemple²² ? Les règles de féminisation varient d'ailleurs selon le pays d'usage. Pour féminiser les mots à finale problématique, comme *professeur, auteur* ou *chef*, deux tendances se dessinent dans le monde francophone :

Au Québec, où l'on craint moins de bousculer la tradition, on a soutenu une option radicale : ajouter un -e à tous les masculins (sauf quand ils en sont déjà pourvus)²³. [...] Ni en Belgique ni en France, on ne suit la proposition mise en avant au Québec [...]. La rupture avec la tradition serait totale. (Grevisse et Goosse, 2016, p. 688)

Des variantes libres apparaissent donc, qui donnent à choisir dans la langue actuelle entre deux (*gourou, gourelle* [maître à penser] ; *impresario, impresaria* en Suisse ; *ingénieur, ingénieure ; maire, mairesse*), parfois trois (*docteur, docteure, doctoresse*) féminins possibles. Dans l'article analysé, on retrouve certaines formes féminisées, largement stabilisées en France, et qui ne font donc pas l'objet de modification ou de discussion de la part des réviseurs et réviseuses. C'est le cas des féminins *chercheuse*²⁴, *enseignante* ou *traductrice*. Un désaccord émerge néanmoins entre la rédactrice de l'article et l'un des réviseurs autour du terme *auteur*, dont la féminisation ne fait pas consensus. La première privilégie la forme *autrice*, marquée à l'écrit et à l'oral ; le second la forme *auteure*, marquée à l'écrit uniquement. Les modifications ne sont pas portées directement dans le texte, mais en marge, et la négociation engagée entre les deux instances prend la forme de commentaires. Les opposants se réclament de deux normes hétérogènes : d'un côté la norme de référence que suit la revue, qui préconise la forme *auteure* ; de

21 Les règles de féminisation complètent les recommandations formulées dans la circulaire parue au *Journal officiel* du 11 mars 1986. Elles suivent de même, dans les grandes lignes, les propositions émanant de Suisse, du Québec et de Belgique publiées entre 1991 et 1994.

22 Le guide d'aide à la féminisation (Becquer *et al.*, 1999) propose respectivement les formes : *clerc/clercque/clergesse, médecin* ou *médecine* et *censeur* ou *censeuse*. Ces substantifs font partie de ceux dont la féminisation fait « reculer les réformateurs modérés » (Grevisse et Goosse, 2016, p. 687). L'homonymie (*médecine*) et la finale des mots en -eur (**censrice, *censeuse*) expliquent cette difficulté (voir notamment Cerquiglioni, 2018, p. 94-107).

23 « Apparu au Québec à partir de 1994 (une auteure, une professeure, une procureure), ce suffixe [-eure] s'est progressivement répandu. [...] Cette terminaison n'est pas artificielle. Elle s'enracine dans une pratique médiévale » (Cerquiglioni, 2018, p. 96).

24 La forme *chercheuse* est aussi attestée et, selon le guide, « l'usage tranchera » (Becquer *et al.*, 1999, p. 73).

l'autre, celle de la rédactrice, qui recommande la forme *autrice*, condamnée par l'Académie française au même titre que *maîtresse de conférences* ou *écrivaine*²⁵ :

Réviseur : c'est très compliqué d'adopter l'écriture inclusive ici sans faire un monstre grammatical et syntaxique, d'autant plus que *nos conventions disent « auteure » et non « autrice »*.

Rédactrice : *si nos conventions disent auteure, ce n'est pas la mienne*. <https://editions-ixe.fr/content/lacademie-contre-langue-francaise>

Réviseur : *Notre guide d'écriture inclusive dit « auteure » plutôt qu'autrice... mais je ne sais pas comment faire l'accord! ☺ « des auteur-e-s étrangères et étrangers »?*

Rédactrice : je suis favorable à des « autrices et des auteurs étrangers » [nous soulignons].

Les normes de référence sont explicitement mentionnées : un guide romand face à l'ouvrage au titre explicite *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, publié sous la direction d'Éliane Viennot (2015). Le choix de la variante *autrice* est donc motivé par une volonté militante. Précisons que le guide de féminisation (Becquer *et al.*, 1999, p. 67) relève quatre variantes, d'usage inégal : *autrice*, *auteure*, *auteuse* et *aut(h)resse*. Dans la version finale de l'article, la forme *autrice* est conservée.

De quelques éléments de style

D'autres réécritures d'ordre rhétorico-textuelle témoignent d'une recherche de style, ce dernier défini comme « mode d'expression verbale qui correspond idéalement à certaines normes formelles » (Trésor de la langue française informatisé, TLFi). C'est l'écriture comme véhicule d'un message qui est concernée par ces réécritures à visée expressive, et l'image du destinataire du message, lecteur fantasmé de l'article, est omniprésente. Le propos de l'article doit être clair, critère auquel se réfèrent les réviseurs et réviseuses de l'article, qui saluent la clarté du propos (« super début, très clair », « limpide et accrocheur ») ou en regrettent l'absence (« plus généralement, ce n'est pas très clair (toute la phrase) pour moi », « est-ce utile? ce n'était pas clair pour moi [...] », « pas très clair pour moi »). Une telle notion de clarté, abstraite et polysémique dès qu'elle s'applique au style, véhicule son cortège de commentaires subjectifs, évaluatifs : « pas très bien dit », « bizarre », « le choix de ce verbe est étrange », « la phrase sonne un peu bateau ». Les formulations

25 « L'oreille autant que l'intelligence grammaticale devraient prévenir contre de telles aberrations lexicales », [URL : <http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres>].

jugées approximatives ou ambiguës contreviennent à la bonne réception, i.e. compréhension du message par les lecteurs. En témoignent les commentaires du type « je ne comprends pas », « je suppose », « je ne comprends pas trop cette phrase » ou les signes « ??? ». Certaines rectifications et commentaires révèlent ainsi la présence de normes rhétorico-textuelles, visant un style optimal tel que le conçoivent les membres du comité éditorial.

Cohérence et cohésion textuelles

La dimension expressive du propos se travaille surtout par substitutions (voir supra). Pour garantir la bonne réception du message, des substitutions remédient à des ruptures de cohérence et de cohésion textuelles²⁶. Un texte cohérent privilégie un régime énonciatif homogène, les temps verbaux sont accordés à une situation énonciative déterminée²⁷. Des commentaires pointent une rupture de cohérence dans un texte où imparfaits de l'indicatif et présents de l'indicatif alternent de façon aléatoire (« il faut que tu te décides sur les temps utilisés ☺ »). Le présent de l'indicatif, dont l'usage est plébiscité (« Le présent! Le présent! »), est finalement choisi (Ce volume constitu<e>ait, un extrait <est>était; la linguistique se limit<e>ait). Contrairement à l'imparfait de l'indicatif, qui situe le procès dans le passé, le présent de l'indicatif présente les faits comme relevant encore du moment présent conçu avec une certaine étendue. D'autres substitutions visent la cohésion du texte, elles remédient à un problème d'ambiguïté sémantique dans les chaînes de reprise. Les substituts *eux* et *sa* peuvent renvoyer à plusieurs référents possibles et entraîner un problème de compréhension que pointent les commentaires : parmi < ces débats > les plus notables d'entre eux, familiers du comité de rédaction (commentaires : « "eux" renvoient aux débats? ou aux historiens économistes? », « je ne comprends pas qui est familier du comité de redac [...] probablement à désambiguïser »); Sa rémunération s'est d'abord faite. [version finale] (commentaire : « la rémunération de quoi? »). Pour lever l'ambiguïté, l'élément de reprise est soit répété (ces débats), soit supprimé (la phrase entière disparaît de la version finale).

26 La cohésion textuelle est assurée notamment par les reprises d'éléments d'une phrase à l'autre ; la cohérence renvoie à l'univers sémantique et énonciatif du texte.

27 L'énonciation de discours, hic et nunc, repérée par rapport au présent de l'indicatif (écrit épistolaire) peut ainsi être distinguée de l'énonciation historique où domine le passé simple (conte). L'immixtion d'un passé simple au sein d'un texte privilégiant une énonciation de discours, ou d'un présent de l'indicatif dans un conte au passé simple (sauf dans les discours rapportés) provoque une rupture de cohérence énonciative.

Variations sémantiques

Certaines réécritures substitutives pointent une recherche du terme juste : différents mots sont déclinés dans un même contexte. Il n'est ainsi pas rare que soient proposés en commentaires des termes de substitution possibles : « et donc », « et à partir de là » proposés à la place de « et partant », « occupent » au lieu de « habitent », « francophones » pour remplacer « hexagonaux », « réflexions » pour « analyses ». Ces substitutions lexicales entraînent un changement sémantique. Les verbes, adjectifs ou noms de substitution entretiennent avec les éléments de départ un rapport de synonymie partielle²⁸. Une nuance de sens, parfois subtile, existant tout de même entre les synonymes (dont nous rétablissons les sens) :

d<e nouvelles> ~~autres~~ perspectives

autre : « idée de différence à laquelle s'ajoute une idée de comptage », remplacé par *nouvelle* antéposé : « qui s'ajoute à ou remplace une chose de même type » (TLFi)

le texte de Yu Keping se <veut> ~~propose d'être~~

proposer d'être : « se donner pour but, pour tâche de faire quelque chose », remplacé par *se veut* : « se proposer d'avoir telle ou telle attitude, tel ou tel caractère, et faire effort en ce sens » (TLFi)

le numéro ne <rend compte> ~~témoigne~~

témoigne : « être le signe, la preuve indubitable de », remplacé par *rend compte* : locution verbale « expliquer » (TLFi)

Un terme employé métaphoriquement ou au sens figuré peut être finalement choisi (<puissant> ~~trouvant~~ dans <son> le passage par la Corée ; <retraçant> ~~restituant~~ les effets du moment colonial). La substitution peut passer d'un terme à l'autre par glissement sémantique, de l'acception temporelle à l'acception spatiale (ses <compatriotes> ~~contemporains~~ citadins).

Concision du propos

La clarté du message résulte d'un juste équilibre entre la préservation du nécessaire et la suppression du superflu. Ce discours privilégiant une formulation concise et condensée relève en quelque sorte de l'esthétique de la *brevitas* : le propos doit « dire tout ce qu'il faut, et rien que ce qu'il faut » (Quintilien et Pline le Jeune, 1865, p. 141). Une formulation jugée

28 Les termes appartiennent au même réseau sémantique. Nous avons consulté avec profit les listes synonymiques établies par le TLFi.

ambiguë sera ainsi rallongée pour en optimiser la réception (voir le deux premiers exemples ci-dessous), alors qu'un passage, argument de moindre poids dans la rhétorique de l'article, sera écarté (voir les deux derniers exemples ci-dessous) :

réfléchir au *pétri jacobin* (commentaires : « à la manière dont d'autres concepts français sont pétris de jacobinisme? Un peu long... » ; « à l'empreinte jacobine? aux origines jacobines? »)

Une excellente connaissance des champs disciplinaires <mais surtout de leur contexte de production et de réception> ~~d'origine et d'arrivée~~ (commentaire : « la formule est un peu ambiguë [...]. Proposition : excellente connaissance non seulement des champs disciplinaires mais surtout de leur contexte de production et de réception »)

Le choix s'est porté sur une forme scientifique brève – l'article de périodique universitaire – *moins dévoreuse de temps de travail* (commentaire : « je pense que ce segment est un peu inutile »)

Puis un chercheur à l'invitation l'une d'entre elles (commentaires : « la précision n'est pas forcément utile ici, non? peut-être plus simplement nous avons convié 3 chercheuses et 1 chercheur » ; « je suis d'accord, je trouve que le détail du processus dans ce paragraphe n'est pas très utile, il n'apporte pas grand-chose au propos »)

Et dans cette perspective, la répétition doit être évitée. Beaucoup de substitutions sont ainsi motivées par la volonté de ne pas répéter au sein d'une même phrase ou dans un environnement textuel proche deux termes identiques :

<composition> ~~invitation~~ de l'équipe (commentaire : « pour éviter la répétition avec "invitations" juste après »)

<mais aussi> ~~et partant~~ (commentaire : « expression déjà utilisée plus haut – trouver autre chose? "et donc", "et à partir de là"? »²⁹)

<en> ~~au miroir~~ de leurs < études> ~~analyses~~ (commentaire ciblant *analyses* : « Déjà dit plus haut. Réflexions? »)

<à la lumière> ~~au miroir~~ des commentaires (commentaire : « Là aussi, expression déjà employée plus haut. A la lumière? »)

Ces trois <chercheurs> ~~savants~~ (commentaire : « "autrices/eurs", pour éviter la répétition de "savant"? »)

Peut-être peut-on aussi voir dans les rectifications suivantes l'application de cette règle de non-répétition (le doublon indésirable est en italique) :

29 Résultat du commentaire uniquement sur la version en ligne pour les exemples qui suivent.

<D'autres> Les historiens ont proposé quant à eux d<e nouvelles> 'autres perspectives

De fait, le numéro ne <rend compte> témoigne ni d'une région savante, ni même de disciplines, ~~même~~ inscrites

une <aventure> ~~expérience~~ humaine qu'une expérience savante (version finale)

Neutralité et convenance

D'autres commentaires enfin, plus rares toutefois, portent sur la modalisation du propos, qui se doit d'être neutre, plus « soft ». La phrase objet de désaccord sera reformulée dans la version finale en ligne : la forme emphatique de la phrase disparaît au profit d'une forme neutre³⁰, le terme métaphorique *éclairant* n'est pas conservé :

Cette nécessité, *Tracés* l'a comprise il y a déjà quatre ans, en inaugurant la série « Traduire et introduire », qui vient compléter les traductions éclairant les numéros thématiques. (Version 4)

commentaires : « [...] ³¹ je suggérerais de neutraliser : "traduction publiées dans les numéros..." », « Pourquoi ne pas utiliser une formule plus soft du type : "Depuis quatre ans, *Tracés*..." »

Tracés a inauguré il y a quatre ans la collection hors-série « Traduire et introduire », afin d'enrichir la démarche de traduction déjà présente dans la plupart des numéros thématiques et ainsi faire découvrir des autrices et des auteurs étrangers. (Version en ligne)

Certaines formulations sont interprétées comme une forme d'autoglorification : à propos de la phrase précédente, un réviseur propose d'éviter « ce genre de formulations à la fois méta- et auto-glorificatrices », et réitère plus loin, à propos du passage « Nous avons donc souhaité inventer autre chose » avec le commentaire suivant : « idem plus haut : pas besoin de cette formule d'autocélébration ». Ces commentaires déplacent la question de la reformulation sur le territoire de l'éthique : l'usage de telles formules nuit à l'ethos de la Revue (désignée par la métonymie *Tracés*, ou représentée par un collectif *Nous*), à l'image qu'elle présente au lecteur de l'article, car ces formules contreviennent à la règle de modestie, vertueuse.

Finalement, ces commentaires métalinguistiques qui expliquent des révisions d'ordre rhétorico-textuelles pointent certaines des qualités du dis-

³⁰ La dislocation (cette nécessité, *Tracés* l'a comprise) est une forme de phrase emphatique.

³¹ Le commentaire part de l'usage du terme *éclairant*, « le choix de ce verbe est étrange, peut-être qu'il ajoute une signification de trop dans la phrase, du coup on la relit plusieurs fois pour essayer de comprendre ».

cours prônées par les orateurs latins³² : la correction et la clarté du propos dominant, elles garantissent la bonne compréhension de l'article, et l'ornement se lit dans certaines substitutions privilégiant un terme métaphorique par exemple. Ces révisions sont aussi motivées par la volonté de soigner l'ethos de la Revue, le discours donné à lire doit respecter des qualités morales ou des principes jugés positifs, peut-être garants de scientificité.

Les réécritures d'un article dans sa phase éditoriale participent d'un « faire revue », le texte étant façonné en partie par le comité de rédaction, avec l'assentiment plus ou moins contraint de l'autrice. Des postures de réviseurs et de réviseuses se dessinent dans cet espace d'écriture à plusieurs mains, les retouches effectuées directement dans le corps du texte sont plutôt correctives, celles proposées dans des commentaires en marge du texte concernent l'expression de la langue. Outre la forme même du texte, l'analyse génétique d'un ou de plusieurs articles scientifiques dans leur phase éditoriale laisse entrevoir d'autres perspectives de recherche. Certaines (re)formulations suscitent par exemple un nombre élevé de commentaires convergents ou divergents, sortes de points de crispation dont il serait intéressant de cibler l'origine (fait de style, censure, écriture (non) genrée, autre ?). Ces commentaires reproduisent d'ailleurs parfois les paramètres linguistiques et sociologiques d'une relation interpersonnelle (Goffman, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990-1994). Il n'est ainsi pas rare que des locuteurs modalisent leur remarque, atténuant la portée vexatoire de leur commentaire par un tout relatif « selon moi »³³, ou ponctuant leur commentaire de smileys³⁴ pour moduler « la prise en charge des contenus propositionnels énoncés » (Halté, 2014, p. 3) dans une interaction à distance. Dans les coulisses de l'article, les interactants négocient les reprises proposées en veillant à maintenir l'équilibre rituel de l'espace éditorial.

32 « Le discours a trois qualités : la *correction*, la *clarté*, et l'*ornement* ; car pour la convenance, qui est la qualité principale, la plupart en font une dépendance de l'ornement » (Quintilien et Pliny le Jeune, 1865, p. 19).

33 *Selon* sert à introduire une opinion, et « [p]our le locuteur, signaler le point de vue suggestif du propos qu'il énonce est une manière d'en affaiblir la portée. Il manifeste ainsi une certaine prudence, soit par rapport à la vérité de ce qu'il avance, soit par rapport aux jugements évaluatifs qu'il introduit dans son discours » (Borillo, 2004, p. 31).

34 Pour une analyse de la fonction des smileys dans la communication médiée par ordinateur, voir notamment Marcocchia et Gauducheau (2007). Dans le commentaire « il faut que tu te décides sur les temps utilisés ☺ » (supra), le smiley de politesse « sert à atténuer le caractère menaçant ou hostile du contenu verbal [du] message » (p. 46) ; dans « je ne sais pas comment faire l'accord ! ☺ » (supra), le smiley expressif « explicit[e] la dimension émotionnelle du message » (p. 44) qui pourrait être interprété de deux façons différentes (appréciation positive ☺ ou appréciation négative ☹).

Bibliographie

- BEQUER Annie, CERQUIGLINI Bernard et CHOLEWKA Nicole, 1999, *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La documentation française, [URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>], consulté le 10 juin 2018.
- BIASI Pierre-Marc (DE), 2011, *Génétiq ue des textes*, Paris, CNRS éditions.
- BORILLO Andrée, 2004, « Les “Adverbes d'opinion forte” selon moi, à mes yeux, à mon avis... : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, n° 142, p. 31-40.
- CERQUIGLINI Bernard, 2018, *Le Minist re est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms*, Paris, Le Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2016 [1936], *Le bon usage*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur.
- HALTÉ Pierre, 2014, « Emot icône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de chat » [en ligne], Les émotions à travers les corpus, Poitiers, septembre, [URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01618894>], consulté le 10 juin 2018.
- HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, 2015, *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique*, Paris, La documentation française, [URL : http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo_vf_2015_11_05.pdf], consulté le 10 juin 2018.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990-1994, *Les interactions verbales*, t. 1 à t. 3, Paris, Armand Colin.
- MARCOCCIA Michel et GAUDUCHEAU Nadia, 2007, « L'analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques » [en ligne], *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 10, p. 39-55, [URL : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_10/gpl10_03marcoccia.pdf], consulté le 10 juin 2018.
- PÉTILLON Sabine et GANIER Franck, 2006, « L'étude de la révision de textes : de la mono- à la pluri-disciplinarité », *Langages*, n° 164, p. 3-9.
- QUINTILIEN et PLINE LE JEUNE, 1865, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot.
- RABIER Christelle, 2017, « Traduire et introduire les sciences sociales d'Asie orientale », *Tracés*, hors-série n° 17, p. 11-25.
- ROSSIGNOL Laurence, 2016, « Préface », *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique*, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes éd., Paris, La documentation française, p. 9.
- REY-DEBOVE Josette, 2003, « Pour une lecture de la rature », C. Fuchs, A. Grésillon, J.-L. Lebrave et A. Culioli éd., *La genèse du texte. Les modèles linguistiques*, Paris, Éditions du CNRS, p. 103-127.
- VIENNOT Éliane éd., 2015, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe.